

SIVOM DU LOUHANNAIS**COMPTE-RENDU de L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 2 juin 2014.**

L'an deux mille quatorze, et le deux du mois de juin à dix-huit heures trente,

Le Comité Syndical du SIVOM du Louhannais, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Salle du Marais, à Branges, sous la présidence de M. Anthony Vadot.

Présents : Mmes BAILLET Pascale, BIEVRE Sandrine, BIZOUARD Aurélie, BONIN Sylviane, BOUANCHEAU Dominique, COMTE Marie-Antoinette, COUILLEROT Chantal, DANJEAN Bernard, DUFOUR Annick, FAUVEY Audrey, GALLAND Catherine, GAUTHIER Marie-Noëlle, GRAVALLON Aurélie, GUILLEMOT Marie-Claude, LACROIX MFOUARA Béatrice, LECUELLE Danièle, LIEVAUX Michelle, MARTIN Francine, MATHY Paule, MICHAUD Elodie, MOREIRA Anne, MOUREAU Jacqueline, NICOLAS Bernadette, VIALET Lilette, VILLANI Carine, WILLAUER Françoise, MM ANGONIN Bernard, ANNE Gérard, BARBIER Claude, BEY Pascal, BLANC Eric, BLANCHARD Jacky, BOUCHET Frédéric, BRAUD Benjamin, BUGUET Michel, CADOT Patrick, CHAMBON Dominique, CHOPARD Damien, CLERC Christian, COMTET Bernard, CORDIER Dominique, COULON Guy, COULON Jean-François, CRETIN Alain, DONGUY Roger, DUMONT Yannick, EYRARD Gabriel, FARIA Sébastien, FAVRE Michel, FELIX Lionel, FERRAND Olivier, FERRIER Jacques, FRANCOIS Jean-Alain, GALLIEN Jean-Pierre, GAMBETTA Marc, GELOT Jacques, GROS Stéphane, GUIGUE François, GUILLOT Vincent, HUMBERT Jean-Claude, JOUVENCEAU Gérard, LAGUT Denis, LEROY Didier, LONJARET Yves, MOREAU Jean Marie, MOREY Pascal, NICOLAS Alain, PELLETIER Josette, PETIOT Dominique, REGNAUX Noël, ROTH Sébastien, ROY Rémy, SAMSON Jean-Jacques, SERRAND Franck, VADOT Anthony, VITTAUD Jean-Pierre.

Excusés (représentés par) : Mmes ESTIGNARD Isabelle (SAMSON Jean-Jacques), POUX Patricia (LACROIX MFOUARA Béatrice), MM GAUTHIER David (LAGUT Denis), LYONNAIS Christophe (FARIA Sébastien), MALIN Jacky (FAVRE Michel), MARTIN Olivier (MATHY Paule), PIRAT Jean Paul (GALLAND Catherine), PONCET Jean-Claude (PELLETIER Josette), RAVAT Georges (DUMONT Yannick).

Excusés non représentés : Mme RAFFIN Brigitte, MM METHY Jean, REBOULET Jean Michel, RIDET Christophe, THEVENET André.

Absents : Mmes COTTET Michelle, GAUTHIER Josiane, MM CHATOT Rémy, LABOURIAUX Daniel, PASSERON Pierre.

Présents : 76, excusés ayant donné pouvoir : 9, excusés : 5, absents : 5.

Délégués en exercice : 95

Assistaient à la réunion :

- M. Bruno La Fay, directeur du SIVOM, Madame Francine Guillemin, responsable communication, Madame Stéphanie Gross, responsable du service SPANC.

- M. Joël Prin receveur du syndicat.

Début de séance à 18 H 40.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1) Approbation du compte rendu de la séance du 29 avril 2014
- 2) Présentation des services
- 3) Approbation du règlement intérieur de l'assemblée
- 4) Présentation du budget 2014 voté en février
- 5) Décision modificative n°1
- 6) Tarif de location des broyeurs
- 7) Questions diverses

- 1) Approbation du compte rendu de la séance du 29 avril 2014 :

Monsieur le Président donne connaissance du compte rendu de l'assemblée du 29 avril 2014. Quatre présents ne figurent pas sur le compte rendu communiqué. Les noms sont ajoutés au compte-rendu. Il s'agit de MM Pascal Morey, Jean Méthy, Yves Lonjaret et Christophe lyonnais.

Le comité syndical approuve ce compte rendu à l'unanimité.

- 2) Présentation des services :

Le personnel du SIVOM présente les différents services aux élus.

- 3) Approbation du règlement intérieur de l'assemblée :

M. le Président donne à l'assemblée connaissance du règlement intérieur du SIVOM du Louhannais.

M. le Président propose de voter ce règlement tel quel.

Le comité syndical approuve ce règlement rendu à l'unanimité.

- 4) Présentation du budget 2014 voté en février :

M. Le Président donne connaissance à l'assemblée du budget voté en février par l'assemblée précédente et en explique les grandes lignes.

- 5) Décision modificative n°1 :

Monsieur le Président expose que le montant de l'amortissement ayant été réévalué après le vote du budget, il convient de le corriger en modifiant les comptes comme suit :

Fonctionnement :

Dépenses : Chapitre 023 Virement à l'investissement :	- 3 500 €
Dépenses : Chapitre 042 Compte 6811 - Amortissement :	+ 3 500 €

Investissement :

Recettes : Compte 28118 - Amortissement :	+ 3 000 €
Recettes : Compte 2805 - Amortissement :	+ 500
Dépenses : Compte 0211 - Virement du fonctionnement :	-3 500 €

Le comité syndical autorise M. le Président à modifier les comptes du budget comme proposé ci-dessus à l'unanimité.

- 6) Tarif de location des broyeurs :

Monsieur le Président expose que le SIVOM loue un petit broyeur Eliet Primo. Face aux demandes de location de ce printemps, il paraîtrait intéressant de louer aussi le second broyeur Eliet Major plus puissant et jusqu'ici réservé aux démonstrations par le maître composteur. Ce serait aussi l'occasion d'ajuster les tarifs de location.

Monsieur la président propose les tarifs de location suivant :

Eliet Primo

- Le montant du loyer est de 45 euros TTC (37,50 € HT) pour un week end (du vendredi entre 13 et 15 h 30 au lundi avant 10 h.
 - Le montant du loyer est de 30 euros TTC (25,00 € HT) pour une durée de 24 h.
 - Tout dépassement sera facturé au tarif de 15 euros TTC (12,50 € HT) par tranche de 12 heures commencée réglables au retour du matériel.
- Un dépôt de garantie 750 euros sera demandé à tout preneur de matériel avant location. Le dépôt sera restitué en fin de location si le matériel est restitué en bon état.

Eliet Major

- Le montant du loyer est de 66 euros TTC (55,00 € HT) pour un week end (du vendredi entre 13 et 15 h 30 au lundi avant 10 h.
 - Le montant du loyer est de 45 euros TTC (37,5 € HT) pour une durée de 24 h.
 - Tout dépassement sera facturé au tarif de 22,80 euros TTC (19,00 € HT) par tranche de 12 heures commencée réglables au retour du matériel.
- Un dépôt de garantie de 1 500 euros sera demandé à tout preneur de matériel avant location. Le dépôt sera restitué en fin de location si le matériel est restitué en bon état.

Le comité syndical décide à l'unanimité de donner les deux broyeurs à la location aux tarifs proposés ci-dessus.

- 7) Questions diverses :

Monsieur Vadot annonce les dates des prochains rendez-vous du SIVOM.

Commission d'appel d'offre le mardi 17 juin à 13 h 30 suivie d'un bureau, puis d'une réunion au SMET pour les élus délégués à celui-ci.

Prochaine assemblée générale le jeudi 26 juin à 18 h30.

La séance est levée à 20 H 40.

Le Président du SIVOM.

Anthony VADOT.

